

De Bouche À Oreille

Maison de santé :
la première pierre est posée !

Construisons ensemble notre ville



Retour sur pellicules



Le 22 février, premier coup de pelle pour la construction du city-stade et de son espace de convivialité au complexe Léo Lagrange.



Le 18 mars, au restaurant de la Pommeraie, Monsieur le Maire, Hervé Podraza, et Franck Duval son adjoint aux associations et cadre de vie ont reçu les distributeurs bénévoles du Bouche-à-Oreille par un repas élaboré par la Cuisine Centrale.



Pour sécuriser le déplacement des piétons après l'extinction de l'éclairage public, 3 nouveaux mâts autonomes ont été mis en place le 23 février sur le Bld de Gaulle aux intersections avec la rue du Virolet et le Boulevard des Blanchards ainsi que sur la rue Léo Lagrange (au niveau de la maison Bourvil).

Ces équipements viennent compléter les 10 installations existantes, un 4^{ème} mât autonome sera prochainement installé Boulevard de Gaulle/ rue Grégoire.



Journée ramassage des déchets « Nettoyons la ville » le 26 mars en collaboration avec le SETOM pour sensibiliser les habitants au respect de l'environnement. Pendant ce moment éco-citoyen, les participants ont bénéficié d'une animation sur la dégradation des déchets et leurs traitements.



La quatrième édition du palmarès des villes et villages où il fait bon vivre a été publiée le 26 février. Au niveau départemental Saint-Marcel se classe en 2^{ème} position de sa catégorie (communes de 3 500 - 5 000 habitants) et 10^{ème} de l'Eure ! Au niveau national, notre ville termine 1 656^{ème} sur 34 820 communes et 155^{ème} de sa catégorie.



La 19^{ème} édition du salon du vin et de la gastronomie organisée par les Lions s'est tenue les 4 et 5 mars. Les fonds récoltés ont été reversés à deux associations qui oeuvrent pour aider les personnes atteintes d'autisme. Cécile Caron et Pascal Lehongre, conseillers départementaux, Nellie Colombe, Franck Duval et Christelle Coudreau, maires-adjoints, les élus de Vernon, étaient invités à couper le ruban officiel.



Pour la quatrième édition des «Défis JO 2024», 14 équipes ont été accueillies le 1^{er} avril, pour se confronter à des ateliers préparés par l'Association vers l'Inclusion de la Norme Handi, le CDSMR (Comité Départemental du Sport en Milieu Rural), l'association de Marche nordique Val et Plaine, et par le coordinateur de l'évènement Freddy Paillard.



Chasse aux oeufs le 10 avril, les enfants ont pu créer leur panier avant de partir à la recherche des confiseries à la Quesvrue. Petits et grands ont passé un bon moment malgré une météo capricieuse. Un réel succès !

Le dossier



Maison de santé : la première pierre est posée !

La commune de Saint-Marcel a eu l'honneur de recevoir ses partenaires le vendredi 31 mars 2023 pour célébrer la pose symbolique de la première pierre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

Ce projet est véritablement la pierre angulaire de l'engagement de l'équipe municipale pour ce mandat. Il répond en effet à un besoin simple et précieux de nos concitoyens : l'accès aux soins.

Faisant face à une pénurie de médecins de plus en plus critique, la commune de Saint-Marcel s'est associée dès 2020 avec des praticiens et partenaires institutionnels pour réfléchir collectivement aux meilleurs moyens d'attirer de jeunes médecins généralistes et professionnels paramédicaux sur son territoire.

La construction d'une MSP est très vite apparue comme une évidence : les praticiens constitués en réseau y bénéficieront de conditions matérielles et financières à même de réduire leur isolement et de préserver le nécessaire équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

L'équipe municipale entend ainsi répondre avec ambition à une difficulté majeure exprimée par nos concitoyens, en permettant à chacune et chacun de bénéficier dès 2024 d'une offre de soins de proximité et de qualité au sein de la Maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Marcel.





Le contexte actuel

Désertification médicale : l'Eure est le département qui compte le moins de médecins par habitant en France métropolitaine

Avec 163 médecins pour 100.000 habitants, le département de l'Eure est celui qui compte le moins de médecins par habitant en France métropolitaine (Insee, février 2023). Cette triste statistique est révélatrice d'un processus de désertification médicale : les durées d'attente pour obtenir un rendez-vous s'allongent et les patients doivent faire de plus en plus de kilomètres pour se rendre dans le cabinet d'un médecin. Un quart de la population locale n'a pas aujourd'hui de médecin traitant.

Préparer l'avenir

Répondre aux besoins identifiés par les usagers

L'équipe municipale de Saint-Marcel s'est engagée dans une démarche volontaire et ambitieuse de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

La conception de ce nouveau bâtiment a été réfléchi collectivement avec les professionnels de santé et partenaires de la commune :

- La MSP pourra accueillir jusqu'à 13 professionnels de santé (des médecins généralistes accompagnés d'un infirmier ASALEE et des professionnels paramédicaux) ;
- La maison de santé disposera d'espaces et de services communs aux praticiens : secrétariat, salle d'attente, etc.

Les travaux de construction de la MSP ont débuté en février 2023. La livraison de cet équipement et son ouverture au public sont attendues pour le mois de février 2024.



Le projet de construction

Un terrain idéalement localisé au centre de Saint-Marcel



La commune est propriétaire du terrain d'emprise foncière de 2 660 m², idéalement situé au cœur de la ville de Saint-Marcel (rue des maraîchers, à proximité de la crèche « La compagnie des Ours »). Cet emplacement garantit une parfaite accessibilité pour les véhicules, les piétons ou les cyclistes. La desserte du site sera facilitée par la création d'un point d'arrêt de transport en commun.

Un projet d'investissement respectueux de l'environnement



L'équipe municipale a souhaité que la conception de la Maison de santé s'inscrive dans une logique d'exemplarité environnementale. Ainsi :

- Le bâtiment sera réalisé avec l'aide de matériaux biosourcés et chauffé par des pompes à chaleur réversibles, avec une climatisation l'été ;
- Sa toiture sera pour partie végétalisée, pour partie composée d'une soixantaine de panneaux photovoltaïque en autoconsommation ;
- L'imperméabilisation des sols, aux abords de la MSP, sera limitée notamment par les matériaux utilisés (stationnements, voirie) ;
- L'eau de pluie sera récupérée dans un bassin d'infiltration ; les essences retenues pour les plantations extérieures demandant peu d'eau et d'entretien.

Ils font notre commune



Vendredi 7 avril 2023

Décisions :

- Remise en état de la clôture de l'école maternelle
- Changement des trappons - gymnase COSEC
- Remplacement des sols souples au jardin public et maternelle Montessori
- Achat tables de pique-nique
- Création d'un city-stade
- Création de 4 zones derrière les buts de football
- Traitement des conteneurs à verre enterrés
- Fleurissement de la commune printemps et automne
- Extension réseau vidéoprotection sur les entrées de ville
- Impression et livraison BAO 261 à 266
- Reconduction du contrat de pompage des bacs à graisse et nettoyage réseau des EU et station relevage
- Reconduction du contrat pour l'entretien des réseaux de sources
- Location d'un lave-vaisselle dans le cadre d'un réfectoire temporaire au Violet
- Reconduction du contrat de maintenance des aires de jeux
- Prolongation de la mission AMO - Renov, CSLL et photovoltaïque
- Ajustement du contrat d'AMO pour le suivi de la création de la MSP

Délibérations :

- Intégration de Mme LAHILLONNE, nouvelle Conseillère aux commissions municipales finances, économie et affaires générales et urbanisme, grands projets, développement durable et sécurité
- Objectif solidarité : mise en place du dispositif : Cantine à 1 €
- Renouvellement de la convention de livraison de repas pour le Centre Régional Jeunesse et Sport
- Objectif solidarité : Accueil périscolaire – tarifs modulés en fonction du quotient familial.
- Avenant n°1 de la convention bipartite de Prestation de service « Accueil de Loisirs sans Hébergement »
« Etablissement d'Accueil de Jeune Enfant »
- Compte de gestion du receveur communal - exercice 2022
- Compte administratif de la commune - exercice 2022
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 - budget de la commune 2023
- Changement du taux des impôts locaux 2023
- Baisse des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- Vote du Budget primitif 2023
- Exercice 2023 – Subvention de 210 000 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Exercice 2023 – Subvention exceptionnelle de 250 € à l'association Les Fuseaux en Seine
- Travaux de rénovation du Complexe Sportif Léo Lagrange : Remplacement d'une porte double vantaux suite à une dégradation ; travaux modificatifs d'habillage de sous-face et métallique
- Relance du marché d'entretien des espaces verts
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Acquisition foncière l'emplacement réservé n°7 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Marcel
- Déplacement de la sente des Guimbets : lancement de la procédure d'aliénation du tracé actuel pour son déplacement

- Convention pour l'entretien du réseau d'éclairage public du parking de la société COLLINS AEROSPACE (GOODRICH)
- Participation aux dépenses de fonctionnement des installations sportives du collège Léonard de Vinci de Saint-Marcel – année scolaire 2022/2023
- Renouvellement du Pass'Jeune pour l'année scolaire 2023/2024
- Location du Cosec et du complexe sportif Léo Lagrange - tarification horaire en vigueur à compter de l'exercice 2023

Fiscalité : les clés pour comprendre



Dans le but de préserver la qualité et la diversité des services publics de notre commune, le Conseil municipal a fait le choix d'augmenter de 10% le taux communal de la taxe foncière. Cette mesure nécessaire sera complétée par un plan ambitieux d'économies de fonctionnement.

Evolution de la fiscalité : pourquoi est-elle nécessaire ?

Depuis la suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, notre commune fait face à une stagnation de ses recettes. Elle dispose par ailleurs d'équipements et de services de grande qualité, dont le coût de gestion évolue régulièrement à la hausse. **Nous devons ainsi porter au budget 2023 une augmentation du coût de l'électricité et du gaz de l'ordre de 220 000 €.**

La commune de Saint-Marcel doit gérer un très grand parc immobilier de 27 bâtiments, dont la plupart est énergivore... Elle est donc davantage victime de la hausse du coût des énergies que d'autres communes de sa strate.

La revalorisation de 10% de la fiscalité locale permettra de maintenir la qualité des services publics de la commune : écoles, espaces verts, voirie, restauration scolaire, urbanisme et état civil, etc. L'équipe municipale élabore un plan d'économies de structure qui doublera les recettes issues de cette augmentation de taux, au bénéfice des Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois. Premiers concernés, le Maire et les adjoints ont volontairement participé à cet effort en baissant leurs indemnités de fonctions de 10% dès à présent.

La fiscalité locale en chiffres

46,46%

C'est le nouveau taux de taxe foncière à Saint-Marcel. Ce taux reste inférieur à celui des communes similaires de SNA : Vernon, Les Andelys, Pacy-sur-Eure...

0%

Les Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois ne payent plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Ces dernières années, la pression fiscale diminue.

324 279 €

Ce sont les recettes nouvelles dont bénéficieront les services publics communaux grâce à l'augmentation de 10% de la fiscalité locale en 2023.

Les projets de Saint-Marcel

De vous à moi



Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

En pleine période budgétaire, nous travaillons pour sécuriser l'avenir de Saint-Marcel. Vous le savez, Saint-Marcel a été très riche. Saint-Marcel a investi dans de nombreux bâtiments et équipements sportifs et culturels et propose aujourd'hui un service public largement supérieur aux villes équivalentes. C'est souvent l'image véhiculée sur Saint-Marcel. Malheureusement, aujourd'hui nous faisons face à une réalité toute autre avec une flambée des coûts de fonctionnement, sur fond de crise, d'inflation et de contraintes environnementales. L'explosion des prix de l'énergie, de l'entretien, de la rénovation, tous ces bâtiments vieillissants fortement énergivores nous coûtent de plus en plus cher.

La stagnation de nos recettes de fonctionnement (désengagement progressif de l'État, suppression de la taxe d'habitation...), et l'augmentation de nos dépenses contraintes fragilisent les finances de la Commune. Ceci nous met dans une situation difficile impactant notre capacité à investir pour l'avenir de Saint-Marcel.

Nous nous étions engagés à maîtriser les impôts locaux. Dans le contexte actuel, le recours à une augmentation des taux de la fiscalité directe apparaît comme inéluctable. Cette évolution de 10% permettra de maintenir la haute qualité des services publics offerts à la population. Malgré tout, Saint-Marcel restera une commune avec une fiscalité attractive. En parallèle, la commune s'engage, pour 1 € perçu de taxe, à faire 1 € d'économie de fonctionnement !

Hervé Podraza, Maire



Le service technique s'occupe minutieusement de l'aménagement de la Quesvrue : plantation d'arbres fruitiers, pose des lisses, installation des tables de pique-nique et entretien de l'espace vert.



Cantine à 1€ : soutenir le pouvoir d'achat des familles

A partir de la rentrée scolaire, chaque repas sera facturé 1 € seulement aux foyers modestes, sous conditions de ressources.

La commune de Saint-Marcel s'engage pour la rentrée 2023-2024 dans le dispositif « Cantine à 1 € » : l'objectif est de garantir à toutes les familles l'accès à des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Comment ça marche ?

A partir de septembre 2023, les tarifs de la restauration scolaire dépendront du Quotient Familial (QF) de chaque famille, élément statistique indiscutable fourni chaque année par la CAF. Les familles devront fournir l'attestation de quotient familial et communiquer tout changement de situation avec le service scolaire.

Les familles dont le quotient familial est inférieur à 600 € bénéficieront du tarif solidaire d'un euro par repas.

Au total, chaque famille modeste économisera près de 2.50 € par repas (le repas était jusqu'alors facturé 3,45€). Une famille dont les 2 enfants sont scolarisés pourra ainsi économiser jusqu'à 750 € par an, au bénéfice de son pouvoir d'achat.

Zoom sur mes assos



4^{ème} édition de la manifestation Handi-Valid par SMK

Saint Marcel Karaté organise la 4^{ème} édition de la manifestation Handi-Valid : une journée découverte et échanges autour des Arts Martiaux destinée aux personnes en situation de handicap.

Cette journée aura lieu le samedi 3 juin à Saint-Marcel au Complexe Sportif Léo Lagrange, de 13h30 à 18h00.

Cette manifestation est ouverte à tout type de handicap, quel que soit l'âge. Les personnes en situation de handicap doivent être accompagnées pendant tout l'après-midi par une personne valide (éducateurs, professeurs, parents ou autre), et travailleront sur les ateliers en binôme avec une personne valide.

Plus d'informations par téléphone au 06.95.98.99.23 ou par mail à smk27950@gmail.com.

Billard club de Saint-Marcel

A l'occasion de la galette des rois, le président et son comité directeur ont présenté aux adhérents le nouveau PoolShot Video System récemment installé au Billard Club de Saint Marcel. Ce système vidéo développé par Michel Le Neillon est dédié à l'apprentissage du billard en projetant les trajectoires théoriques des billes sur le billard, grâce à 3 modules :

- PoolShot Carom Billards de 333 exercices (relatifs au DFA Bronze/Argent/Or)
- PoolShot Carom Training de 350 exercices (perfectionnement)
- PoolShot Software de création d'exercice

Ce système mobile peut s'adapter sur les différents types de billard du Club, 3,10m, 2,80m ou Blackball

Le Billard Club de Saint Marcel, 1^{er} club de Normandie à déployer ce système, souhaite développer son utilisation pour ses adhérents :

- Pour les débutants, le formateur donnant des cours, complétera ses propos par un support visuel,
- Les plus confirmés pourront s'entraîner seuls sur des séries de points,
- Enfin, dans le cadre du dispositif Math-Billard, projet pédagogique et ludique, les collégiens participants pourront apprendre les mathématiques à travers le billard et le numérique.

D'ailleurs, le Billard Club de Saint Marcel a eu le plaisir d'accueillir les élèves du collège Cervantès accompagnés de leur professeur de mathématiques Houssine Zellou, membre du Billard Club de Saint Marcel et porteur du dispositif Math-Billard dans l'Eure, pour mettre en application de façon ludique, les notions comme les angles, la symétrie ou encore les trajectoires, expliquées par leur professeur. Les élèves se sont montrés particulièrement intéressés et motivés par cette approche des mathématiques en jouant.



Peep Saint-Marcel

Les parents d'élèves des écoles Maria Montessori et Jules Ferry, ont mis en place différentes actions afin de récolter de l'argent. Les ventes de crêpes ont un grand succès, elles ont permis à l'association de financer du matériel pour la cour de récréation de l'élémentaire (jeux géants d'extérieurs, poufs, piano électrique...) et de participer à la sortie à la ferme pédagogique de Stan des maternelles.

Une zumba party est programmée avec l'association Kool'N'the dance, le 3 Juin de 15H à 16H, à la salle du COSEC pour aider la PEEP à financer, entre autre, la kermesse du samedi 24 juin. C'est ouvert à tous, nous vous attendons nombreux !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou être bénévole à la kermesse n'hésitez pas à nous contacter : peepsaintmarcel@gmail.com

Salon de la Jeunesse par le SMV Handball

Alors s'occuper de leur avenir prend tout son sens dans le cadre du projet Team SMV 2024. C'est pourquoi le SMV Handball crée le premier salon de la jeunesse du territoire pour permettre à chaque jeune de trouver des réponses à leurs questions de la vie quotidienne !

Le Salon de la Jeunesse, c'est le nouveau rendez-vous incontournable des 13/25 ans qui répond à toutes leurs interrogations !

Plus qu'un salon, cet évènement regroupera les thématiques indispensables au bon accompagnement de cette jeunesse. Au-delà des stands d'informations, des professionnels, des chefs d'entreprises, des collectivités interviendront lors de conférences afin de partager leurs expériences sur les sujets d'actualités.

De nombreuses animations culturelles et musicales seront proposées tout au long du salon pour faire de cette journée un moment exceptionnel ! L'entrée du salon sera évidemment libre et gratuite.

Rendez-vous le Vendredi 16 Juin prochain au Gymnase du Grévarin de 9h00 à 22h00 pour un Salon de la Jeunesse IMPRESSION'HAND !



Club des Pré-Retraités et Retraités de St-Marcel

Tous les 1^{ers} mardis du mois, le Concours de Belote se tiendra salle Marigny, Mairie de St- Marcel. Nombre limité à 64 personnes, aussi il est demandé de s'inscrire au plus tôt.

Pour la fin de l'année nous vous proposons deux sorties : Croisière sur le Douro du 30 octobre au 6 novembre 2023 et les Fêtes des lumières de Lyon avec le marché de Noël, du 8 au 10 décembre.

Nous commençons à préparer le programme 2023/2024. Si vous avez des idées de séjours courts ou d'une semaine merci de nous communiquer vos idées que l'on étudiera.

Pour plus d'informations sur les inscriptions, prendre contact avec F. Derval au 07.77.08.50.43 et fanfanderv@orange.fr ou avec A. Priou au 06.78.74.57.98 et alainpriou@orange.fr.

Sortir

Retrouvez l'agenda en temps réel
sur notre site internet

Les rendez-vous de la médiathèque

1^{er} juin

Papote-café

À 10h

10 juin

Club de lecture des livres

et vous

À 10h

14 juin

Comité travaux d'aiguille

À 14h

Krok'histoires

À 16h, à partir de 4 ans

Les Arts Plastiques Saint-Marcel
10 rue du Violet
27 950 Saint-Marcel



STAGE DE PEINTURE

Aquarelle, pastel, acrylique, huile.



Avec l'artiste Anne Dubost.
Le samedi 3 juin & mardi 6 juin 2023, de 9h00 à 16h30.
À la Salle du Violet de Saint-Marcel.

Tarifs : 65 euros la journée.
Inscription et renseignements au 06 77 78 29 44.

L'association Arts Plastiques Saint-Marcel propose depuis plus de 20 ans des
cours d'arts, à destination de tous les publics, débutants ou expérimentés.

Découvrez ou redécouvrez les œuvres d'Anne Dubost sur :
Facebook (Anne Dubost | Les Salles d'Homme) et Instagram (anne_dubost).

Spectacle de danse Kool 'N' the dance

Le 11/06 à 15h30 à l'espace Phil-
lippe Auguste à Vernon. Adultes
: 12€ / Enfants -12ans : 8€ /
Enfants -6ans : 6€. Réduction
famille nombreuse. Gratuit moins
de 3 ans. Achat et réservation au
: 07.67.02.86.24 ou par mail à
koolnthedance@gmail.com.



Commémoration de l'appel du 18 juin

17h45 : réunion sur le parking du cimetière

18h : cérémonie avec dépôt de gerbe au
Monument aux Morts



Fête de la musique

La ville de Saint-Marcel organise la deuxième édition de la fête de la
musique le 21/06 à 19h à la Coulée verte. Restauration sur place.

Les rendez-vous de la mairie

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h

Rencontrez votre maire

Samedi 3 juin de 9h à 12h, salle Bourvil

Permanence sans rendez-vous

Conseil Municipal

Le 30 juin à 19h, salle du Conseil

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants



Grande kermesse des écoles

Rendez-vous le 24/06.



De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard, Isabelle Aubry, Léa Jacquinot

Images freepik

Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.600 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication ou si vous souhaitez nous aider à la distribuer, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



mairie@marcel27.fr



Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr

MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06



Dispositif FR-Alert

Mis en place en 2022, le dispositif FR-Alert vise à informer la population d'un danger imminent directement sur nos téléphones.

Inondation, incident nucléaire, pandémie, risque biologique ou encore acte terroriste. Des notifications sont envoyées depuis le début de l'année 2023 dans certaines régions de France par la Direction du numérique du ministère de l'Intérieur (DNUM). **Un test sera bientôt fait sur notre territoire:** «Aucune action n'est requise de la part des citoyens recevant ces messages d'alerte» indique le Gouvernement. Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable (Iphone, Samsung...) de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouvez dans une zone dangereuse, vous recevez une notification écrite accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite pas d'installation sur votre téléphone. Ce n'est pas une application à télécharger.

Le carnet



Naissances

Toutes nos félicitations
aux parents de :
Jalen MICHAUT, Soan SEILLIER, Elio
PINCHARD, Alma RICHARD



Décès

Toutes nos condoléances
aux familles de :
Corinne SAUVAGE, René SUGG, André
DUCHEMIN, Bernard VASSEUR,
Janine DERVAL

Cela fait des années que Saint-Marcel est régulièrement confrontée à des installations sauvages de caravanes sur son domaine public ou sur des parcelles privées ; à chaque installation sur le domaine public je porte plainte. Malheureusement, comme l'agglomération n'est pas en conformité avec le schéma préfectoral pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage, la commune ne peut solliciter l'aide de l'État pour procéder aux expulsions de ces installations illégales de caravanes ; cette situation est vus en conviendrez particulièrement irritante car nos recours sont très limités. Après de nombreux échanges avec les représentants de SNA, les maires des communes limitrophes et les services de la préfecture, l'implantation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage sur notre territoire a été votée au dernier conseil communautaire. SNA achètera le terrain, construira, aménagera, entretiendra et gèrera une aire de grand passage pour accueillir les grandes migrations. Celle-ci sera située sur le secteur de l'hippodrome de Saint-Marcel, sur l'ancien terrain du SETOM. Je suis conscient que cette aire de grand passage ne résoudra pas l'ensemble des problèmes actuels de l'accueil sur notre territoire des gens du voyage ; c'est un début. Mais surtout cette mise en conformité de SNA, nous permettra à terme de demander au préfet en cas d'occupation illégale sur notre commune de mettre en œuvre la procédure administrative de mise en demeure et d'évacuation forcée des installations illicites. Grâce à cette mise en conformité, Saint-Marcel disposera de moyens renforcés pour gérer les occupations illicites. La préfecture s'est engagée dans ce sens. Nous reviendrons vers vous avec un dossier complet sur ce sujet.

Hervé PODRAZA

Majorité municipale
Horizon Saint-Marcel

Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

C'est avec effroi que nous avons découvert lors du Conseil Municipal du 7 avril une hausse significative de la taxe foncière. Alors que la commune dégage un excédent de fonctionnement de plus d'un million d'euros, notre Maire, M. Podraza, décide d'augmenter nos impôts dans un contexte économique déjà très tendu et nous sommes la seule commune de la 5ème circonscription de l'Eure à prendre cette décision. Un excédent de fonctionnement signifie que la commune perçoit plus de recettes qu'elle ne dépense. Alors pourquoi augmenter les impôts ? Tout simplement pour continuer à financer des projets démesurés et non travaillés : études à tout-va (la dernière en date à 55 000€ pour les mobilités douces hors qu'une étude avait déjà été faite par le passé), maison de santé, talus de quesvruie dont le total des investissements va bientôt dépasser les 200 000€... Par ailleurs, cette hausse des impôts n'a fait l'objet d'aucune concertation lors du Débat d'Orientations Budgétaires, ce qui prouve le manque de préparation de ce budget. Nous vous invitons à faire valoir votre mécontentement auprès des élus majoritaires via leurs permanences ou par courrier en mairie. À défaut d'entendre les conseillers qui vous représentent, peut-être entendront-ils leurs électeurs ?

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition
100 % Saint-Marcel

Chers (ères) amis (ies),

Pour une première fois, j'utiliserai cette tribune pour l'actualité nationale. Nous avons énormément du mal à comprendre le passage en force de la loi sur la réforme des retraites. J'oserai même dire que ce fut un braquage politique. Nous voulons par la présente apporter notre soutien à tous ceux qui participent aux manifestations. Concernant la politique locale. Je dois avouer que je suis très étonné de la décision prise sur la création d'une aire d'accueil pour les gens de voyage à Saint Marcel par la SNA. Cette remarque n'est pas contre ces personnes mais par la totale manque de communication autour de ce sujet.

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas souvenir d'avoir échangé sur le projet lors d'un Conseil Municipal. Ce que nous vous promettons est d'éclaircir cette situation lors de notre prochaine convocation. Pour finir, nous vous souhaitons de belles fêtes de Pâques et de bonnes vacances scolaires.

Au plaisir d'échanger avec vous sur notre page <https://www.facebook.com/saintmarcelestavous> ou à notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com

Amicalement,

Michael BARTON

Groupe d'opposition
Saint-Marcel est à
vous



St Marcel

FÊTE DE LA MUSIQUE

21.06.23

19h à la Coulée Verte

Restauration sur place

